

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 22075 - 82EME ANNÉE

## Conséquence de la crise et de la pénurie de logements sociaux

### À La Réunion, la pauvreté ne cesse d'augmenter : « Nous accueillons désormais des personnes de plus de 70 ans à la rue »

À La Réunion, la précarité s'aggrave depuis la crise du Covid-19, alerte Jessica Brennus, responsable de la Boutique Solidarité de Saint-Denis dans l'émission « Déjà debout » diffusée hier par France Inter. Chaque matin, de nouvelles personnes sans domicile viennent chercher une douche, un repas et un soutien moral. L'association les aide aussi dans leurs démarches administratives et l'accès aux droits. Face à la pénurie de logements sociaux et avec seulement 23 places d'hébergement de nuit dans le pays, de plus en plus de personnes âgées se retrouvent à la rue, situation autrefois inimaginable.

Dès l'aube, les portes de la Boutique Solidarité s'ouvrent sur une réalité sociale de plus en plus préoccupante. À 7 heures du matin, les premiers bénéficiaires affluent déjà vers cet accueil de jour géré par la Fondation pour le logement des personnes défavorisées. Pour Jessica Brennus, responsable de la structure, cette affluence matinale illustre l'ampleur des difficultés rencontrées par une partie croissante de la population réunionnaise.

« Dès l'ouverture, les personnes arrivent pour pouvoir accéder à des services essentiels de première nécessité, comme une douche, un petit-déjeuner », explique-t-elle. Mais au-delà des besoins matériels, l'accueil répond aussi à une profonde détresse humaine : les usagers viennent « parler, discuter, ne serait-ce qu'avoir un soutien moral et psychosocial ».

#### Lieu de répit pour des pauvres toujours plus nombreux

Contrairement à certaines idées reçues, la fréquentation de la structure ne repose pas uniquement sur un public habituel. « Tous les jours, des nouvelles personnes arrivent », souligne Jessica Brennus. « Ce sont malheureusement des personnes qui sont à la rue et qui viennent dans notre accueil de jour afin de pouvoir avoir un moment de répit et de réconfort. »



Cette évolution témoigne d'une aggravation de la grande pauvreté à La Réunion. Depuis plusieurs années, les équipes constatent l'arrivée de nouveaux profils qui, auparavant, parvenaient encore à maintenir un équilibre fragile.

#### Un accompagnement bien au-delà de l'urgence

Si l'accès à l'hygiène, à l'alimentation ou à des vêtements propres constitue une première réponse, l'objectif est aussi d'aider les personnes à retrouver leurs droits et une stabilité administrative.

« Nous accompagnons les personnes à avoir une adresse de domiciliation, à refaire leur pièce d'identité, à ouvrir un compte bancaire, à ouvrir leurs droits sociaux comme le RSA ou à accéder à leur pension de retraite », détaille Jessica Brennus.

La structure travaille également avec plusieurs partenaires spécialisés. « Nous avons la chance d'avoir des partenaires qui tiennent des permanences dans notre accueil de jour », précise-t-elle. Les bénéficiaires peuvent ainsi accéder à des consultations et à un accompagnement en matière de santé physique comme psychique.

## Manque de logements

Malgré ce travail d'accompagnement, les perspectives restent limitées faute de places d'hébergement suffisantes. L'accueil de jour est ouvert du lundi au vendredi uniquement, sans service de nuit.

« Nous ne sommes pas ouverts le week-end, ni la nuit », rappelle Jessica Brennus. Plus inquiétant encore, les capacités d'hébergement d'urgence demeurent extrêmement faibles à l'échelle du territoire : « Nous n'avons que 23 places de solution d'abri de nuit sur tout le territoire de La Réunion », indique-t-elle, jugeant ce chiffre « largement insuffisant ».

Une situation qui laisse de nombreuses personnes sans solution une fois la journée terminée.

## Explosion de la précarité depuis la crise sanitaire

Pour la responsable associative, le tournant s'est produit à partir de la crise du Covid-19. « Depuis 2021, nous avons vu une montée en flèche du nombre de personnes se retrouvant à la rue », observe-t-elle.

Elle note également que de nombreuses personnes, autrefois réticentes à solliciter de l'aide, franchissent désormais les portes de la structure. « Elles sont maintenant dans une telle précarité qu'elles viennent demander de l'aide et ont de grandes difficultés à s'en sortir seules. »

Selon Jessica Brennus, cette dégradation résulte de plusieurs facteurs cumulés. « Les différentes crises sociales, sanitaires et économiques ont fait que des personnes qui arrivaient jusque-là à se maintenir dans leur logement ont été expulsées et se retrouvent aujourd'hui à la rue. »

À cela s'ajoute une difficulté structurelle : « Nous avons une pénurie de logements sociaux à La Réunion », souligne-t-elle. Cette insuffisance complique considérablement l'accès à un logement durable pour les personnes les plus fragiles.

## Fin progressive de la solidarité familiale

Parmi les évolutions qui inquiètent le plus figure l'affaiblissement des solidarités traditionnelles. « La solidarité familiale, qui était l'essence même de la société réunionnaise, est en train de se perdre », regrette Jessica Brennus.

Cette transformation sociale se traduit par l'apparition de situations autrefois exceptionnelles. « Nous accueillons de plus en plus de personnes âgées, chose qui était inimaginable il y a encore quelques années », affirme-t-elle.

Autrefois, explique-t-elle, les réseaux familiaux permettaient généralement aux aînés de conserver un toit. « Il y avait les relais des enfants, de la famille, une solidarité familiale ou amicale qui permettaient aux anciens de se maintenir dans un logement. »

Aujourd'hui, la situation est bien différente : « Nous nous retrouvons avec des personnes âgées de plus de 70 ans à la rue, totalement démunies. »

## La rue tue à La Réunion

Jessica Brennus tient également à combattre une idée reçue persistante : vivre dehors à La Réunion ne serait pas aussi difficile qu'ailleurs grâce au climat.

« Ce n'est pas parce qu'il y a du soleil que c'est moins difficile », insiste-t-elle. Durant les épisodes de fortes chaleurs, les températures peuvent dépasser les 40 degrés, alors même que l'accès à l'eau reste compliqué pour les personnes sans domicile.

La période cyclonique constitue un autre danger majeur. « Nous n'avons pas de période de grand froid, mais nous avons une période cyclonique qui va de décembre à mars », rappelle-t-elle. Lorsque des phénomènes météorologiques menacent l'île, les dispositifs d'hébergement sont souvent organisés dans l'urgence.

Une précipitation qui peut avoir des conséquences dramatiques. « Il y a deux ans, nous avons eu des personnes à la rue qui sont décédées à la suite du passage d'un cyclone », déplore Jessica Brennus.

## L'urgence sociale s'installe

À travers son témoignage, Jessica Brennus dresse le constat d'une précarité qui s'enracine et touche désormais des publics de plus en plus diversifiés. L'augmentation du nombre de personnes sans domicile, le manque de solutions d'hébergement, la pénurie de logements sociaux et l'affaiblissement des solidarités familiales composent un tableau préoccupant.

Face à cette réalité, les structures d'accueil de jour demeurent souvent le premier et parfois le seul point d'appui pour des personnes confrontées à l'exclusion. Comme le résume Jessica Brennus, ces lieux offrent avant tout « un moment de répit et de réconfort » à celles et ceux qui n'ont plus d'autre refuge.

**M.M.**

## Au lieu de reproduire la France, les Réunionnais devraient s'inspirer de Madagascar

### À La Réunion, la fin de la solidarité familiale pousse nos ray-amandreny dans la misère sans logement

Traditionnellement, la solidarité familiale a constitué l'un des piliers de la société réunionnaise. Les personnes âgées pouvaient compter sur leurs enfants, leurs proches ou leur voisinage pour éviter l'isolement et la précarité. Aujourd'hui, cette réalité semble disparaître, au point d'inquiéter les acteurs sociaux de terrain. Au lieu de reproduire la France, les Réunionnais devraient s'inspirer de Madagascar.

« La solidarité familiale, qui était l'essence même de la société réunionnaise, est en train de se perdre », regrette une responsable de l'accueil de jour de la Boutique Solidarité à Saint-Denis. Cette évolution se traduit par des situations autrefois exceptionnelles. « Nous accueillons de plus en plus de personnes âgées, chose qui était inimaginable il y a encore quelques années », observe-t-elle.

#### Sous-développement par rapport à Madagascar

Voir des personnes âgées sans domicile fixe constitue un signal d'alarme pour une île où les liens familiaux ont longtemps joué le rôle de filet de sécurité. « Il y avait les relais des enfants, de la famille, une solidarité familiale ou amicale qui permettaient aux anciens de se maintenir dans un logement », rappelle la responsable associative. Désormais, certains se retrouvent seuls, sans soutien, parfois à plus de 70 ans.

Cette évolution contraste fortement avec la culture malgache voisine. À Madagascar, le respect des aînés demeure une valeur fondamentale. Les parents âgés occupent une place centrale dans la famille et dans la communauté. Laisser son père ou sa mère vivre dans la

rue est largement perçu comme une honte sociale et un manquement grave aux devoirs familiaux. Les anciens y sont considérés comme les gardiens de la mémoire, des traditions et de l'identité familiale.

#### Conséquence du système néocolonial

À La Réunion, l'importation de la société de consommation occidentale, la dépendance à l'argent renforcée par la vie chère causée par la surrémunération, l'éclatement des familles ont progressivement fragilisé ces mécanismes de solidarité. Le phénomène interroge sur l'évolution du modèle social réunionnais et sur sa capacité à préserver le respect et la protection des plus vulnérables.

L'augmentation du nombre de personnes âgées accueillies dans les structures d'urgence ne traduit pas seulement une crise du logement. Elle révèle aussi une transformation profonde des liens familiaux. À quelques centaines de kilomètres de Madagascar, où les anciens restent au cœur de la vie collective, La Réunion semble peu à peu s'éloigner d'un héritage de solidarité qui faisait pourtant sa force.

**M.M.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
81e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail

:journal.temoignages@gmail.com

SITE web : www.temoignages.re

Publicité :journal.temoignages@gmail.com

CPPAP : 0916Y92433

# Les Zoreils : une composante naturelle de la « société arc-en-ciel » de La Réunion

par

**André ORAISON, Professeur des Universités, Juriste et Politologue**

**À La Réunion, certaines personnes évoquent parfois la théorie du grand remplacement et, plus souvent encore, la thèse de la préférence régionale : deux concepts sulfureux formulés pour fustiger l'arrivée jugée envahissante de Métropolitains ou Zoreils dans l'espace pourtant multiculturel réunionnais. Mais que faut-il exactement entendre par Zoreil (1) ?**

On peut définir le Zoreil comme un Européen qui n'est pas né à La Réunion, par opposition aux Réunionnais fortement métissés et venus d'horizons divers : Cafres, Chinois, Comoriens, Créoles blancs, Malabars, Malgaches, Mahorais ou Zarabes.

## **I. Les critères contestables de distinction entre le Zoreil-Zoreil et le Zoreil-Pei**

Le vocable Zoreil ne laisse pas indifférent et il est même urticant pour certains Réunionnais qui n'hésitent pas à simplifier en mettant tous les Métropolitains dans le même panier et en les assimilant à des néocolonialistes qu'il faut stigmatiser au cri éliminatoire de « Zoreil deor ». Mais la réalité n'est-elle pas plus complexe qu'il n'y paraît ?

Pour notre ami Guy Pignolet, les Zoreils ne forment certainement pas un bloc monolithique. Dans un courriel daté du 6 décembre 2021, cette éminente personnalité de La Réunion me fait remarquer qu'il serait judicieux d'établir le départ entre les Zoreils-Métropolitains ou Zoreils-Zoreils et les Zoreils-Réunionnais, encore appelés par les Créoles les Zoreils-Péi.

Le Zoreil-Zoreil est défini comme un Européen et le plus souvent comme un Métropolitain qui, pour des raisons généralement professionnelles, s'installe à La Réunion pour quelques mois ou quelques années tout en songeant toujours à revenir dans sa province natale dont il a une profonde nostalgie. Il s'agit au de-

meurant d'un sentiment respectable : il est normal de ne pas oublier son lieu de naissance, ses racines et l'endroit où l'on a vécu une partie de son existence et notamment sa jeunesse. À La Réunion, le Zoreil-Zoreil n'est certainement pas un étranger en raison du statut de « département français » attribué à La Réunion par la loi du 19 mars 1946. Mais c'est un Français qui reste avant tout dans son cœur un Métropolitain, quelle que soit la durée de son séjour dans l'ancienne île Bourbon. Concrètement, le Zoreil-Zoreil est celui qui entend rester un Alsacien, un Basque, un Breton, un Corse, un Languedocien, un Lyonnais, un Marseillais, un Normand, un Parisien, un Picard ou un Provençal.

Le Zoreil-Réunionnais ou Zoreil-Péi est celui qui a décidé de s'installer à La Réunion de manière définitive pour des raisons multiples : professionnelles mais aussi familiales et sentimentales. C'est un Métropolitain qui cherche à adopter le mode de vie des Réunionnais. Pour le Zoreil-Péi, La Réunion n'est pas la terre d'un exil forcé mais son pays, un pays qu'il aime et défend avec la même conviction que les Réunionnais de souche.

Ainsi, Guy Pignolet — un savant que nous rangeons sans contestation possible dans la catégorie des Zoreils-Pei(2) — donne au passage un intéressant exemple lorsqu'il déclare qu'on distingue aisément les Zoreils « à la manière dont ils parlent de leurs origines : les Zoreils-Zoreils disent qu'ils sont de Carpentras tandis que les Zoreils-Réunionnais disent qu'ils viennent de Carpentras ». On peut bien sûr avaliser ce constat, au demeurant fort subtil. Mais un tel constat ne nous empêche nullement, dans une conception œcuménique, de contester le clivage binaire entre le Zoreil-Zoreil et le Zoreil-Pei.

## **II. Le refus de la distinction discriminatoire entre le Zoreil-Zoreil et le Zoreil-Pei**

Je m'interroge : moi qui suis né en Tunisie le 4 oc-

tobre 1941 et habite à La Réunion depuis 1967 ne suis-je pas tout simplement un Réunionnais, au même titre que Paul Vergès (3), le fondateur du Parti communiste réunionnais (PCR), né lui aussi à l'étranger en Thaïlande le 5 mars 1925 et qui, pendant plusieurs décennies, a animé la vie politique locale et proposé — à la suite de la révision constitutionnelle du 28 mars 2003 — une série de réformes tout à fait crédibles en droit et mêmes — selon moi — nécessaires en fait pour La Réunion(4) ?

Pour répondre à cette question, je suis convaincu qu'il faut récuser le départ certes original mais discriminatoire entre les Zoreils-Zoreils qui seraient condamnables et les Zoreils-Pei qui seraient convenables. Pour défendre une conception généreuse et libérale dans la « société arc-en-ciel » qu'incarne La Réunion depuis l'abolition définitive de l'esclavage le 20 décembre 1848, je reviens à ma première approche en m'appuyant sur la définition du Réunionnais émanant d'un Réunionnais de souche en la personne de Jean-Claude Fruteau.

Dans une série d'interviews de personnalités politiques et syndicales publiées le 14 mars 2012 dans la presse locale, l'ancien député-maire socialiste de Saint-Benoît a donné du Réunionnais une définition non alambiquée et qui devrait, par suite, être admise par toutes les personnes de bonne foi. Rédigée dans un style laconique, voici cette définition que je fais mienne : « Un Réunionnais, c'est quelqu'un qui vit à La Réunion, quel que soit son lieu de naissance »(5).

Pour consolider ma religion dans le cadre d'une conception universaliste, je me réfère également à l'opinion d'une figure désormais incontournable de la vie politique locale en la personne de Bernard Grondin qui a été élu chef du Gouvernement de « l'État réunionnais » par une poignée de militants nationalistes, le 5 novembre 2017. Au cours d'une habile interview réalisée par le journaliste David Chassagne, cette personnalité anticolonialiste et sécessionniste a en effet défini en des termes particulièrement bien frappés ce qui me paraît être le véritable critère de l'authentique Réunionnais et cela, sans avoir à faire une référence explicite à la catégorie spécifique des Métropolitains ou Zoreils :

« Pour moi, en tant qu'indépendantiste, il y a une définition identitaire. Si out papa et out maman lé Réunionnais, ou lé Réunionnais. Si seulement un des deux parents est Réunionnais, ou lé Réunionnais. Si ou lé né en France et out parent lé Réunionnais, ou lé Réunionnais. Maintenant, si tu viens d'ailleurs et que tu habites La Réunion depuis longtemps (ou pas trop longtemps) et que ou vive en Réunionnais, ou lé Réunionnais aussi. Nou lé pas dans l'exclusion ! Le Réunionnais que l'a arrivé il y a 300 ans ou 200 ans ou moins, si i vive en Réunionnais, lé aussi Réunion-

nais que mwin »(6).

En guise d'ultime réflexion, je reprends à mon compte le beau slogan du regretté Laurent Vergès, fils de Paul Vergès et qui fut — comme son père — député du PCR. Plus encore, j'adhère au cri du cœur de toute personne qui aspire à être accueillie et reconnue dignement dans cette belle île de La Réunion, quelle que soit son appartenance ethnique, sa religion, la couleur de sa peau ou son lieu de naissance :

« Mi di zot tout : Nou lé pa plis, nou lé pa mwin, resppekt a nou ! ».

**André Oraison**

(1) Nous avons ici recours au mot Zoreil. Mais certains utilisent parfois celui de Zoreille au féminin ou plus rarement encore celui de Zorey. Du terme de Zoreil a dérivé celui de Zoréol : un enfant né d'une union entre un Zoreil et une Créole (ou vice-versa). Il existe plusieurs versions plus ou moins crédibles quant à l'origine de ce terme jugé parfois péjoratif pour nommer les habitants de l'Hexagone. Pour certains, le vocable est employé pour désigner les Métropolitains qui, en arrivant à La Réunion, devaient tendre l'oreille pour bien comprendre leurs interlocuteurs créoles. D'autres émettent l'hypothèse selon laquelle, lorsqu'ils posaient le pied sur l'ancienne île Bourbon, c'était pour espionner la population locale en laissant traîner leurs oreilles et rendre compte aux autorités compétentes de Paris. D'autres enfin ont prétendu que lorsqu'ils débarquaient au Port de la Pointe des Galets, leurs oreilles devenaient rouges sous le soleil des tropiques. Dans son Lexique du parler créole de La Réunion (Paris, 1974), Robert Chaudenson classe toutefois le mot Zoreil dans la catégorie des origines douteuses. Selon certains témoignages qu'il a pu recenser, ce terme était même inconnu avant le Premier Conflit mondial.

(2) Dans un courriel qu'il m'a adressé le lundi 6 décembre 2021, Guy Pignolet se définit lui-même comme « un Réunionnais d'outre-mer, né en Normandie ».

(3) A. ORAISON, « Alors, ne suis-je pas un Réunionnais ? », Le Quotidien de La Réunion, dimanche 10 décembre 2017, p. 50.

(4) A. ORAISON, « Les dernières propositions du sénateur Paul Vergès au plan institutionnel », RRJDP, 2017, n° 3, p. 1117-1153.

(5) D. CHASSAGNE, « Préférence régionale : et si on finissait par trancher ? », Le Journal de l'île de La Réunion, mercredi 14 mars 2012, p. 15.

(6) CHASSAGNE, « Un jour, La Réunion sera indépendante », Le JIR (Dimanche), dimanche 26 novembre 2017, p. 11

# Oté

## Séga tanbour shagoss, mémoire shanté lo pèp shagossien

Mézami, léktèr nout zoinal Témoignages, mwin lé sirèsèrtin zot i koné séga tanbour shagossien. Mwin lé mèm sir zot i koné bann ségatyé shagossien é zot la fine antann la mizik shagoss... Dayèr konm nout maloya épi d'ot mizik lo mond antyé sa lé inskri konm patrimoine imatèryèl l'imanité.

Lo séga tanbour bann shagoss sa lé shanté dann kréol shagossien — in lang zot la fé konm nou la fé nou ossi nout lang rényoné — Sa i sort fin-fon lo passé ésklavaziss é sa i kontinyé rakonte la vi lo pèp shagossien téi amenn laba dann son bannzil avan bann grann puissans inpèryalis i déssidé déporte azot pou konstrui in gran baz militèr dann lil Diégo-Garcia.

Séga tanbour sa téi rakont la vi bann shagossien kan zot téi viv ankor dann zot paradi pèrdu é zordi sa i rakont lo dézéspoir épi la tristèss in pèp déporté dann bann péi zot téi koné prèss pa é kont zot volonté. Sa i rakont galman léspoir rotrov in zour zot paradi par la lite zot i amenn dopi pliss sinkantan avèk lo Group réfijyé shagoss, lo parti Olivier Bancoult..

Bann zansien i rakont avan la déportasson, in pé partou dann bannzil shagoss demoune téi réini lo samdi soir pou shanté, pou danssé défoi ziska granmatin. Lété lokazzion pou manz bann pla tipikman shagossien épi boir bann boisson tradissyonèl.. In pé sirman va dir kossa i rèss de sa apré sinkantan. Kossa i rèst ankor konm kiltir ?

Lo gran mérité lo mouvman Olivier Bancoult sé son rézistanss, sé son konvikssion lo pèp shagossien i doi pa disparète é son mission d'rotourn viv dann zot zil pou sak i vé vréman, sé galman son fyèrté pou son kiltir : si néna in pèp néna in kiltir é sé sa k i guide banna dopi dé zané é dé zané.

Dopi inn-dé zour in vintène marmaye déssandan bann shagossien lé issi La Rényon é zot i vien pou rankont bann zanfan rényoné pou in mélanz kiltir, mélanz mizik, mélanz listoir galman épi pou viv ansanm in lavantir mwin lé sir sa va rèss gravé dann zot mémoire.

Kom Paul Vergès téi di : « Na pwin d'pti pèp. ! »

A bon antandèr salu !

*Justin*